

Intitulé de l'UE	Questions sociales particulières 2
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Patrick DUSSART	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Approches des situations du handicap	25h	Patrick DUSSART
Projets d'autonomie des personnes	25h	Souad LABED

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Approches des situations du handicap : 25h de théorie
Projets d'autonomie des personnes : 10h de théorie, 15h de travaux

Langue d'enseignement
Approches des situations du handicap : Français
Projets d'autonomie des personnes : Français

Connaissances et compétences préalables
NIHIL

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle • Interagir avec son milieu professionnel • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable • Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux • Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

Acquis d'apprentissage spécifiques
Connaître et intégrer l'approche du travail social réalisé avec et autour des personnes handicapées en Région wallonne d'une part, et en faveur de l'autonomisation des personnes, d'autre part.

Appréhender les difficultés liées au concept de handicap et autonomie et les répercussions sur la famille et l'institution

Préciser le rôle de l'assistant social dans les différentes situations rencontrées en matière d'autonomisation des personnes et de prise en charge du handicap.

Contenu de l'AA Approches des situations du handicap

Découverte du contexte wallon de prise en charge du handicap (Historique, L'AVIQ, Branche Handicap : le secteur « accueil et d'hébergement », le secteur « milieu de vie », l'insertion socioprofessionnelle, etc...

« Face au handicap » : actions et ré-actions.

Quelques « concepts » importants : la démystification du handicap, l'intégration (e.a. scolaire), l'inclusion, l'autonomisation, etc...

Travail social et handicap : les réalités du travail social dans les services et institutions pour personnes porteuses de handicap.

L'ensemble des séances de cours sont données à distance via Microsoft Teams.

Contenu de l'AA Projets d'autonomie des personnes

Projets d'autonomie des personnes:

Approche conceptuelle de la notion d'autonomie et mise en perspective de la polysémie du terme et de ses conséquences.

Une analyse réflexive sera menée autour des "bonnes pratiques" en service social en fonction des publics cibles abordés dans le cadre des travaux de groupe.

Le nombre d'heures prévues pour le cadre théorique pourra varier en fonction de l'analyse des problèmes présentés lors des travaux de groupe.

Méthodes d'enseignement

Approches des situations du handicap : cours magistral, approche par situation problème, étude de cas

Projets d'autonomie des personnes : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Supports

Approches des situations du handicap : notes de cours

Projets d'autonomie des personnes : notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Approches des situations du handicap

Des lectures seront proposées aux étudiants.

Ressources bibliographiques de l'AA Projets d'autonomie des personnes

Une bibliographie sera donnée au cours.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Approches des situations du handicap : 50% Projets d'autonomie des personnes : 50%

Langue(s) d'évaluation	Approches des situations du handicap : Français Projets d'autonomie des personnes : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Approches des situations du handicap :	
Epreuve orale via Microsoft Teams : questions de connaissance et de réflexions, portant sur la compréhension des matières dispensées et la capacité d'explicitier celles-ci à travers des exemples concrets.	
Méthode d'évaluation de l'AA Projets d'autonomie des personnes :	
<p>Projets d'autonomie des personnes</p> <p>1ère session</p> <p>L'évaluation consistera pour 100% de la note à la rédaction d'un rapport écrit et sa défense orale.</p> <p>le rapport écrit issu du travail de groupe (deux à quatre étudiants) autour des pratiques en service social dans le contexte de la mise en autonomie de certains publics cibles fera l'objet d'une évaluation dans laquelle seront pris en considération l'organisation des idées, la structure du rapport, la clarté, la qualité de l'écrit, les recherches bibliographiques, etc...</p> <p>chaque étudiant restera évalué individuellement sur les parties qu'il aura rédigé et sur sa défense orale avant la fin de la période du cours.</p> <p>La note totale reprendra:</p> <p>50% pour le travail de groupe;</p> <p>50% pour le travail individuel dans le cadre du groupe;</p> <p>La participation à toutes les activités fera également l'objet d'une appréciation dans la note globale. "</p> <p>En cas d'ajournement, les travaux seront réalisés individuellement (5 pages), selon les modalités formulées après les délibérations, lors de la consultation des copies. La thématique sera imposée à l'étudiant. Les travaux seront envoyés par mail au professeur, avec accusé de réception, au plus tard le premier jour de la 2ème session avant minuit.</p> <p>L'évaluation tiendra compte de la présence d'une introduction d'un développement et d'une conclusion. L'argumentation, les recherches bibliographiques et la pertinence des idées seront aussi des critères pris en compte. Enfin, la mise en forme du document (sommaire, bibliographie, sources, numérotation...) fera partie de l'appréciation finale.</p>	

Année académique : **2020 - 2021**